

Notre Informations Octobre 2020 - n°2 ARGELLIERS

Le journal
DE LA COMMUNE

SOMMAIRE

- Le mot de l'Élu
- Les finances et le budget
- Porteurs de projets (Photos CCVH)
- Nouvelle école
- Entretien et sécurisation du village
- Soutien aux associations
- Informations pratiques

LE MOT de l'Élu

Chères habitantes, chers habitants d'Argelliers,

Dans le monde professionnel, il est parfois demandé aux nouveaux embauchés de rédiger un « rapport d'étonnement » qui permet de recueillir les impressions sur les premières semaines d'intégration.

En tant que nouvelle Adjointe de la commission École, Jeunesse, Culture, Social, Environnement, si je devais en rédiger un je dirais en premier lieu que la crise sanitaire nous a amenés, avec les membres de la Commission, à être immédiatement opérationnels.

En collaboration avec les enseignants et avec l'appui des équipes administratives et techniques nous avons du très rapidement organiser le retour des enfants à l'école dans les meilleures conditions et dans le strict respect des gestes barrières et des consignes de désinfection. Ce retour s'est opéré en plusieurs étapes, en fonction des différents protocoles, mais aujourd'hui l'accueil des enfants est à peu près normal, même si nous avons du, à regret, abandonner le traditionnel petit déjeuner d'accueil des élèves et de leurs parents le matin de la rentrée.

De la même façon, nous avons travaillé avec les bénévoles de la bibliothèque, dont l'investissement a permis une reprise de l'activité respectueuse des consignes sanitaires.

Dans ce rapport d'étonnement, je mettrais également en avant l'importance du service public et le rôle de la Mairie, des élus et du personnel communal qui ont su se mobiliser et tout mettre en œuvre pour vous accompagner au mieux depuis la fin du confinement. Mais encore aujourd'hui la prudence reste de mise et les annonces gouvernementales qui se succèdent, risquent de mettre en péril les engagements que nous avons pris en termes de développement de l'offre culturelle, sociale et sportive. Espérons que les conditions s'améliorent et que nous pourrions instaurer ces moments de convivialité chers à tous.

Je parlerais aussi de la diversité des projets de notre Commission. Plutôt que d'en dresser la liste, il est préférable de vous tenir informés au fur et à mesure de leurs avancées. Néanmoins, trois projets nous tiennent plus particulièrement à cœur. Le premier concerne la double problématique de la sectorisation des lycées, pour laquelle nous relançons les consultations. Double problématique parce que les enfants du village doivent pouvoir bénéficier de la proximité du Lycée de Gignac ; quant aux adolescents de Cantagrils, sans accès direct au village pour l'instant, ils doivent pouvoir utiliser un transport scolaire jusqu'à Viols le Fort, leur permettant ainsi de rejoindre leurs établissements respectifs.

Le deuxième concerne les déchets ménagers et les zones de tri. Même si le civisme, sur ce sujet notamment est l'affaire de tous, une réflexion va être entamée avec les services concernés de la CCVH et du Syndicat Centre Hérault pour tenter d'améliorer les modalités de collecte ainsi que l'aspect des zones de tri.

Enfin le troisième projet concerne le groupe scolaire, mais je vous laisse découvrir, un peu plus loin, l'article dédié à la nouvelle école. Je terminerai en vous rappelant que nous sommes, les membres de la Commission et moi-même, à votre écoute. Vos remarques, avis, suggestions sont importants pour alimenter nos échanges et faire avancer nos projets.

Catherine DUSCHA Adjointe École Jeunesse Culture Social Environnement

Gaëlle ROUX MENON, Séverine RAMON, Florence LAUSSEL, Yves LEBORGNE, Conseillers municipaux

LES FINANCES et le budget

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces deux sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Il est voté par l'assemblée délibérante et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours de son approbation.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent des recettes par rapport aux dépenses est constaté en fin d'année et est utilisé en priorité au remboursement de la dette (capital de l'emprunt) le surplus représentant l'épargne acquise qui permet d'assurer un autofinancement total ou partiel des investissements à réaliser.

La section d'investissement présente les projets structurants, nouveaux ou en cours, qui ont par nature vo-

-cation à modifier et enrichir le patrimoine de la collectivité. Les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (épargne), par des dotations et subventions et si besoin par l'emprunt.

En raison de la crise sanitaire, en 2020 les délais ont été reportés et le vote du budget a eu lieu lors du CM du 23 juillet.

Nous avons comme objectifs principaux :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité du service rendu aux habitants.
- La stabilité de la fiscalité locale.
- Un programme d'investissement financé en priorité par l'épargne et les subventions de toute nature (État, Région, Dpt, CCVH, etc ...) afin d'éviter le recours à l'emprunt, nos possibilités en la matière étant fortement limitées de par l'impact de l'endettement important mobilisé pour le groupe scolaire.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'établit à **858 492 euros** s'équilibrant ainsi en recettes et en dépenses

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2020

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matière première et de fournitures, les prestations de service effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

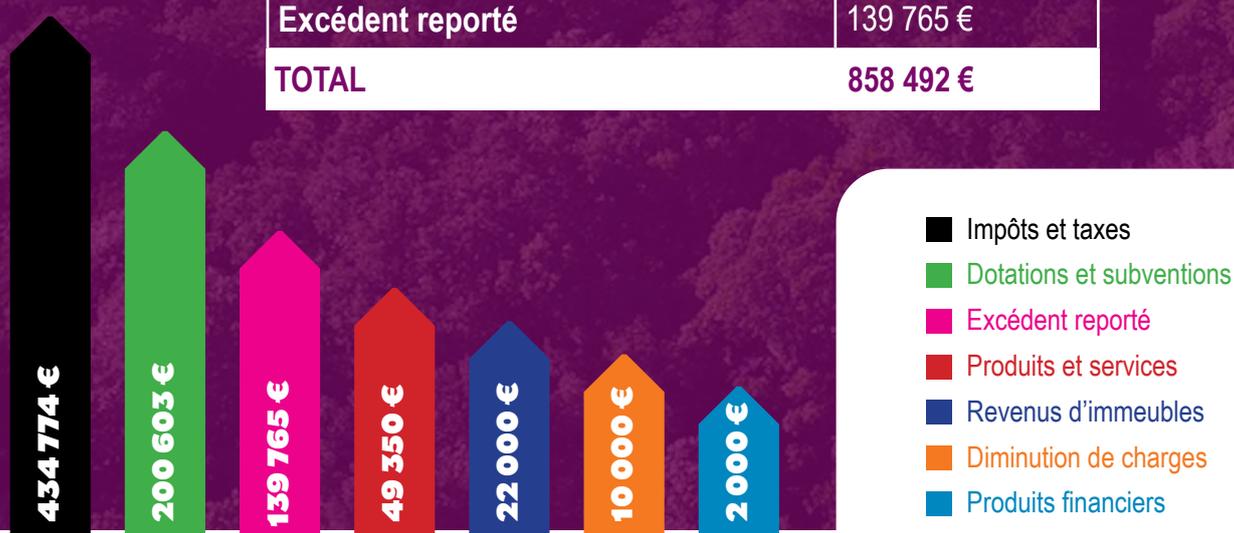
LIBELLÉ	DÉPENSES
Charges à caractère général	161 250 €
Charges de personnel	356 050 €
Charges de gestion courante	94 140 €
Charges financières	18 400 €
Charges exceptionnelles	500 €
Dotations aux amortissements	27 359 €
Dépenses imprévues	48 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	705 699 €
Virement à la section d'investissement	152 793 €
TOTAL	858 492 €



Les recettes de fonctionnement prévues en 2020

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux et taxes, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie), aux revenus des immeubles en location, et aux atténuations de charges (remboursement sur rémunération du personnel).

LIBELLÉ	RECETTES
Diminution de charges	10 000 €
Produits de services	49 350 €
Impôts et taxes	434 774 €
Dotations et subventions	200 603 €
Revenus d'immeubles	22 000 €
Produits financiers	2 000 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	718 727 €
Excédent reporté	139 765 €
TOTAL	858 492 €



LA FISCALITÉ

TAXE	TAUX	BASES PRÉVISIONNELLES	PRODUITS ATTENDUS
Taxe habitation	10,98	1 216 000	133 517 €
Pour info la taxe d'habitation étant supprimée, la commune perçoit une dotation sur la base du taux de 2017			
Taxe foncière bâtie	16,45	817 900	134 545 €
Taxe foncière non bâtie	71,78	22 015	16 079 €

Dans le respect de nos engagements, quant à une stabilité fiscale, nous n'avons pas augmenté les taxes locales, dont les taux se situent dans les tranches les plus basses des communes de même taille de population.

La section d'investissement

Vue d'ensemble de la section d'investissement

La section d'investissement s'établit à 2 766 264 euros s'équilibrant ainsi en recettes et dépenses.

Dépenses

LIBELLÉ	
Emprunts en euros	34 061 €
Cimetière	10 000 €
Bâtiments scolaires	2 262 112 €
Bâtiments divers	76 000 €
Voiries	222 800 €
Tennis	10 000 €
Électricité	96 291 €
Matériels divers	40 000 €
Matériels scolaires	5 000 €
Matériels administratifs	10 000 €
Total	2 766 264 €

Recettes

LIBELLÉ	
Subventions d'investissements	1 063 479 €
Excédent de fonct capitalisés	367 382 €
FCTVA	33 500 €
TLE	20 000 €
Virement de la section de fonct	152 793 €
Opérations d'ordre (amortissement)	27 359 €
Solde d'investissement reporté	1 101 751 €
Total	2 766 264 €

État de la dette

La commune a souscrit trois emprunts :

- Un pour financer l'achat d'un terrain contracté en 2017 : 70 000 €
- Un pour financer le groupe scolaire contracté en 2019 et débloqué : 935 000 €
- Un pour financer le groupe scolaire contracté en 2019 non débloqué : 40 000 €

Montant annuel de remboursement des emprunts en 2020 52 461 €

Le montant de la dette par habitant s'élevait au 1er janvier 2020 à **938 euros**, ce qui nous situe sur un taux d'endettement des plus importants si l'on compare aux communes de la région présentant les mêmes tailles de population.

SITE D'ESCALADE à Saugras

Développement du site d'escalade de Saugras à Argelliers

Pour continuer à développer les activités de pleine nature sur son territoire, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault aménage depuis début septembre, avec le club montpelliérain Escalabel, le site d'escalade de Saugras à Argelliers.

Le site, connu des grimpeurs sous le nom de Rocher de Saugras ou Roc de Pampelune, est situé sur la commune d'Argelliers en proximité immédiate de la métropole Montpellier. Il est fréquenté par environ un millier de pratiquants chaque année, individuels et clubs. D'accès facile, et comptant une vingtaine de voies équipées, d'une hauteur de 25 mètres maximum, allant du niveau 4 ou 6, il est idéal comme site école pour l'initiation et le perfectionnement.

La communauté de communes est gestionnaire par convention avec le propriétaire du terrain et le club Escalabel assure l'animation du site. Il conduit depuis début septembre des travaux de requalification et de

sécurisation financés par l'intercommunalité :

- **remise à niveau de l'existant** : renouvellement des équipements usés et notamment des 22 relais de voies, déplacement d'environ 25 points d'ancrage et rééquipement en scellements, nettoyage de la falaise et du pied de la paroi (purge et débroussaillage afin d'éviter tout risque de chute de pierres), entretien et balisage des sentiers, confection de marches en bois.

- **extension du site** : création de 5 nouvelles voies, installation de deux relais pédagogiques en pied de voie afin d'enseigner les techniques de sécurité, installation d'un petit parcours sur corde et d'une descente en rappel, création d'un relais type « grande voie » pour l'enseignement des techniques de cordes.

Suite à ces travaux de requalification, la CCVH installera une signalétique rappelant les consignes de sécurité et les enjeux environnementaux du site et travaillera avec le club et la commune d'Argelliers à l'édition d'un topoguide.



Propriétaire du site : Jérôme Aurelle - SCI Saugras – Auberge de Saugras

PORTEURS DE PROJETS

Vous avez du talent, une passion, dans le domaine culturel, artistique comme bénévole ou amateur ?

Vous êtes porteurs de projets, vous avez envie de les partager ? Sachez que la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, au travers de sa commission culture et la municipalité peuvent vous aider à porter ces projets grâce à une mutualisation des moyens techniques et d'éventuels financements afin de pouvoir les réaliser de manière ambitieuse et en partenariat avec l'ensemble des communes de la CCVH.

N'hésitez pas à vous faire connaître !

Environnement

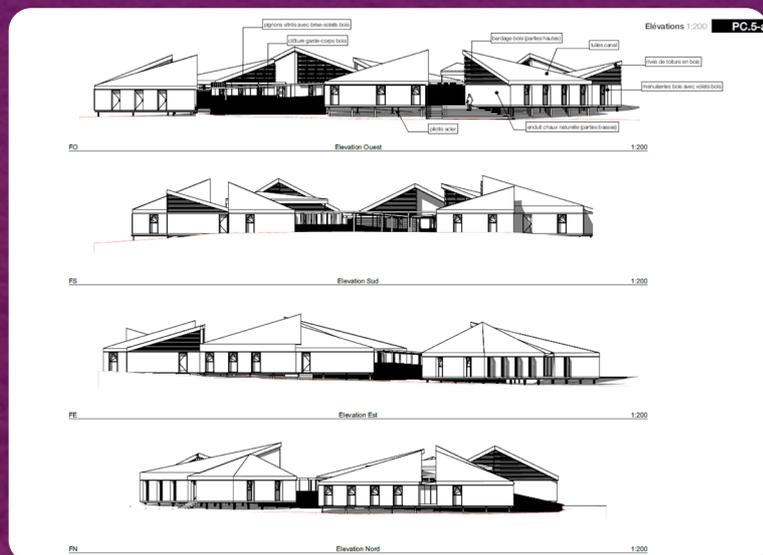
Un rappel sur les zones de tri sélectif où nous récupérons régulièrement des déchets de toute nature lâchement entreposés à proximité. Que ceux qui se sentent concernés fassent en sorte de respecter les règles d'utilisation de ces espaces dédiés au recyclage et non prévus pour être des dépotoirs ...

Trop de containers, gris et verts sont laissés en demeure sur les espaces publics, veuillez là aussi respecter les règles afin de préserver l'esthétique et la salubrité de notre village. Nous vous rappelons que ces poubelles doivent être sorties juste avant le passage des éboueurs et rentrées aussitôt après.

NOUVELLE école

Enfin les travaux sont lancés ! Le financement du projet progresse mais n'est pas finalisé à 100% il nous reste à recevoir une dotation de la Région que nous espérons voir fixer à 250 000€ minimum, sujet épineux à surveiller.

Vous trouverez ci-dessous les esquisses des bâtiments que vous verrez progressivement s'élever.



ENTRETIEN et sécurisation du village

Depuis Juillet 2020 nous avons initié et réalisé des opérations d'entretien que vous avez pu constater :

1. Débroussaillage
2. Réparation de voiries (nids de poule)
3. Marquage au sol
4. Réparations dans les locaux de l'école

Réalisé ou prévu à court terme :

- Remise en état du court de tennis
- Élagage
- Réfection de la voirie Hameau de Cantagrils :

Une première tranche de travaux concernant la voirie de CANTAGRILS a été réalisée le 23 septembre 2020, elle a été cofinancée par la commune et la CESML (coopérative d'électricité). Il s'agit d'une remise en état de la chaussée depuis le croisement du chemin des Asphodèles et la rue des Cigales jusqu'au Mas.

Une deuxième tranche de travaux sera réalisée, dans le prolongement de cette première, après finalisation des interventions externes (Télécom, Énergie ...) sur le revêtement.

- Pompe de Font Grande :

Nous avons souhaité réserver son utilisation aux habitants d'Argelliers, en conséquence vous pourrez l'utiliser en possession d'un badge qui vous sera remis en mairie moyennant la somme de 10€.

SOUTIEN aux associations

Nous avons fixé une ligne de conduite en faveur de l'économie locale et des acteurs de proximité qui animent le village.

Dans ce sens nous recevons les représentants de ces associations pour comprendre le périmètre de leurs activités, écouter leurs attentes et envisager une collaboration en faveur des habitants.

À ce jour les premiers échanges ont permis de rencontrer ou dialoguer avec les associations :

NOM DE L'ASSOCIATION	ACTIVITÉS
3A	Sport, danse
AFA	Festivités
ALBE	Astronomie
APE	Parents d'élèves
BOITE AUX CIRQUOUITES	Troupe avec des compétences multiples (jongleurs, conteurs ...)
CLUB ASFA	Club Associatif Sport & Forme Argelliers
DIANE ARGELLIERS	Chasse au gros gibier
ENFANCE JEUNESSE	(Max Rouquette) - Centre aéré - Animations pour enfants et ados
FILOMÈNE & CIE	Théâtre, marionnettes, cirque, spectacles de variété
GUINGUETTE DE PRAX	Musique, danse et folklore
SYNDICAT DE CHASSE	Chasse tous gibiers

INFOS pratiques

MAIRIE HORAIRES

Tous les jours de 9h00 à 12h00
Lundi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 17h00 à 19h00
Contact : 04 67 55 65 75 / 06 33 42 65 52

INCIDENTS OU PANNES SUR DES BIENS COMMUNAUX : Allo Mairie 06 31 72 59 50

ACTES RÉALISABLES EN MAIRIE

Demande d'actes de naissance (*si Argelliers*)
Demande d'actes de décès (*idem*)
Demande d'actes de mariage (*idem*)
Demande d'actes de livret de famille
Reconnaissance d'un enfant
Recensement militaire

CULTE / MESSE

Horaires de messe
Montarnaud : le dimanche à 11 heures
Argelliers, La Boissière, Vailhauquès et Saint-Paul :
par roulement une semaine sur deux, le samedi à 18 heures et le dimanche à 9h30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Ouverture le vendredi / de 16h45 à 19h00

GARDERIE MUNICIPALE De 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h15

EAU : La Saur (04 34 20 30 01) / Dépannage 24h/24 (04 34 20 30 08)

ÉLECTRICITÉ : CESML (04 67 66 67 30)

SERVICE ASSAINISSEMENT : CCVH (04 67 57 36 26)

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Notre Argelliers N°2

Octobre 2020

Responsables communication :

Valérie GROS, Florence LAUSSEL,
Vincent BOUBAL et Thierry AILLAUD

Imprimeur : Mairie Argelliers